



SCP STEPHANE PIDANCE – SEVERINE GUY
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

34 rue du Docteur Coulon
18200 Saint Amand Montrond

☎ : 02.48.96.10.82

Site web : www.scp-pidance-guy.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES JUDICIAIRE

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024
à 10H30

ECURIES DE LA BONNEVILLE – 16 ROUTE DE ST PIERRE LES BOIS
18170 IDS SAINT ROCH

VEHICULE

PEUGEOT 3008 DIESEL 1^{ER} MISE EN CIRCULATION LE 27.05.2008 KILOMETRAGE AU COMPTEUR 138963 KM



EXPOSITION du lot de 10h00 à 10h30

RETRAIT DES LOTS IMMEDIAT EXCEPTIONNELLEMENT SUR RDV

Frais légaux en sus 11.90 % HT soit 14.28 TTC.
Règlement immédiat par : CB (attention vérifiez votre plafond de carte)
Espèces dans la limite de 1000 euros frais compris
Chèque (Lettre accreditive obligatoire)
Virement (uniquement si dépôt de chèque avec lettre accreditive)

DESIGNATION DES LOTS	Mises à prix TTC
<p>Lot n°1</p> <p>Véhicule PEUGEOT 308 1.6 Diesel immatriculé BP-921-GJ</p> <p>1^{ère} mise en circulation le 27.05.2008</p> <p>Kilométrage au compteur 138963km</p> <p>Bel état de présentation intérieur et extérieur</p> <p>Le contrôle technique sera réalisé pour la vente et présenté avec le véhicule</p> <p>Certificat d'immatriculation présent</p>    	<p>1.500.00 €</p>

Cette fiche devra être remise dûment complétée et au besoin accompagnée d'une lettre accréditive en cas de règlement par chèque à la personne chargée de la facturation sur site préalablement au début de la vente.

Vous pouvez dès à présent l'imprimer et la compléter préalablement à la visite et à la vente afin de gagner du temps et limiter votre temps d'attente

FICHE D'ADJUDICATAIRE

N°

(ne rien inscrire ci-dessus)

(ATTENTION : les renseignements complétés ci-dessous correspondront au libellé de la facture)

Le soussigné

NOM : Prénom :

Ou pour les personnes morales

NOM : FORME Juridique :

ADRESSE / Siège social :

Code Postal : Commune :

Atteste avoir pris connaissance et respecter le protocole sanitaire mis en place, tel que ci-dessous rappelé :

- Visite et vente en extérieur si besoin
- Usage obligatoire du Gel hydroalcoolique en entrée comme en sortie de site
- Port du masque obligatoire pendant toute la durée de la visite et de la vente
- Distance minimale de 4m² entre les adjudicataires potentiels
- Retrait des lots par les adjudicataires dans le respect des règles de distanciation ci-dessus rappelées
- Pas de prêt de stylo ou autre accessoires (**munissez-vous de vos stylos**)

Je règle :

En espèces (attention uniquement dans la limite de 1000 euros frais d'adjudication inclus)

En carte bleue (attention vérifiez au préalable votre plafond carte bancaire auprès de votre banque)

Par chèque (Je joins à la présente un chèque signé à l'ordre de la SCP PIDANCE - GUY obligatoirement accompagné d'une lettre accréditive que j'aurai préalablement demandée à mon établissement bancaire).

Par virement

- Avant la vente à la SCP PIDANCE-GUY (Si vous n'êtes pas adjudicataire votre paiement par provision vous sera restitué, ou si le montant adjugé est inférieur à la provision reçue la différence vous sera restituée)
- Le jour de la vente je joins à la présente une lettre accréditive et un chèque signé à l'ordre de la SCP PIDANCE-GUY qui sera encaissé uniquement si le virement n'est pas effectif dans les 48 heures suivant la vente

IBAN SCP PIDANCE-GUY
FR71 4003 1000 0100 0020 1938 X 10 CDCGFRPPXXX

PAS DE LETTRE ACCREDITIVE = PAS D'ENCHERE

Je ne peux être présent à la vente et je souhaite laisser des ordres ou participer téléphoniquement

Dans ce cas, je prends mes dispositions pour retourner la présente fiche dûment complétée avec mes ordres à LA SCP PIDANCE & GUY 34 Rue du Docteur Coulon 18200 ST AMAND MONTROND

- accompagnée d'un chèque signé à l'ordre de la SCP PIDANCE - GUY avec lettre accréditive
- en procédant à une consignation du montant maximum de vos ordres par paiement en ligne sur notre site internet www.scp-pidance-guy.fr, rubrique réglez l'étude de SAINT AMAND MONTROND Dossier 77443

Si vous n'êtes pas adjudicataire votre chèque sera détruit ou votre paiement par provision sera restitué.

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente dont extraits ci-dessous rappelés et acceptés :

ADJUDICATION TTC avec TVA récupérable - Frais légaux en plus du montant de l'adjudication 11,90 % HT soit 14,28 % TTC
RETRAIT DU MATERIEL

- Dans la mesure du possible LE JOUR MEME immédiatement après la vente
- Sur rendez-vous et DANS UN DELAI MAXIMUM de 8 JOURS après autorisation de l'enlèvement.

Date et Signature :